**HELENE : FEMME FATALE OU FEMME COUPABLE ?**



*L’enlèvement d’Hélène*, [Francesco Primaticcio (1504-1570)](http://utpictura18.univ-montp3.fr/ResultRechercheAffiche.php?type=auteur&mots=Primatice,%20Francesco%20Primaticcio%20dit%20Le%20(1504-1570)&serie=0), [The Bowes Museum,](http://utpictura18.univ-montp3.fr/ResultRechercheAffiche.php?type=lieu&mots=Barnard%20Castle,%20The%20Bowes%20Museum,%20Co.%20Durham&serie=0) Royaume Uni.



*L'Enlèvement d'Hélène*, [Guido Reni](https://art.rmngp.fr/fr/library/artworks?authors=Guido%20Reni) (1575 - 1642), Musée du Louvre.

**Séance 1 : lecture et compréhension**

**Le jugement de Pâris, Hygin, 92, 1-5**

|  |  |
| --- | --- |
| 1 Iouis cum Thetis Peleo nuberet ad epulum dicitur omnis deos conuocasse excepta Eride, id est Discordia, quae cum postea superuenisset nec admitteretur ad epulum, ab ianua misit in medium malum, dicit quae esset formosissima attolleret.        2  Iuno Venus Minerua formam sibi uindicare coeperunt, inter quas magna discordia orta, Iouis imperat Mercurio ut deducat eas in Ida monte ad Alexandrum Paridem eumque iubeat iudicare.        3  cui Iuno, si secundum se iudicasset, pollicita est in omnibus terris eum regnaturum, diuitem praeter ceteros praestaturum; Minerua, si inde uictrix discederet, fortissimum inter mortales futurum et omni artificio scium; Venus autem Helenam Tyndarei filiam formosissimam omnium mulierum se in coniugium dare promisit.        4  Paris donum posterius prioribus anteposuit, Veneremque pulcherrimam esse iudicauit; ob id Iuno et Minerua Troianis fuerunt infestae.        5  Alexander Veneris impulsu Helenam a Lacedaemone ab hospite Menelao Troiam abduxit eamque in coniugio habuit […]. | On raconte que lors des noces de Thétis et Pelée, Jupiter invita tous les dieux, à l’exception d’Eris, déesse de la discorde. Comme elle était venue sans être invitée au banquet, de la porte elle jeta au beau milieu une pomme et enjoignit la plus belle à la prendre.  2.Junon, Vénus et Minerve se mirent à revendiquer leur propre beauté et une grande querelle naquit entre elles, Jupiter ordonne à Mercure de les conduire sur le mont Ida auprès d’Alexandre Pâris et d’ordonner à ce dernier de prononcer un jugement.  3. A celui-ci, Junon promit, s’il rendait un jugement en sa faveur, qu’il règnerait sur toute la terre ; qu’il serait le plus riche de tous ; Minerve, si elle sortait vainqueur de ce jugement, qu’il serait le plus fort parmi les mortels et savant en tout artifice ; quant à Vénus, elle lui promit qu’elle lui donnerait en mariage Hélène, fille de Tyndare, la plus belle de toutes les femmes.  4. Pâris choisit le dernier don, il jugea que Vénus était la plus belle ; pour cela, Junon et Minerve conçurent de la haine contre les Troyens.  5. Alexandre, poussé par Vénus, emmena Hélène, de Lacédémone, où il était l’hôte de Ménélas, à Troie et il en fit son épouse. |

**Proposition d’activités de lecture analytique :**

Voici une proposition de lecture avec des questions pour guider les élèves vers une analyse détaillée et progressive. On propose de projeter le texte appareillé sans traduction comme ci-dessous.

Pour chaque paragraphe, on note des éléments de réponse, les élèves surlignent les citations du texte latin par lesquelles ils justifient leurs réponses.

Pour chaque paragraphe, à partir de ces notes, les élèves rédigent une phrase, en citant le texte latin, qui fait la synthèse de ce qui a été dit.

1. **Paragraphe 1 / Découvrir le contexte : projeter le texte appareillé**

Iouis [cum Thetis Peleo nuberet ]ad epulum dicitur **omnis deos** **conuocasse** **excepta Eride**, **id est Discordia, quae**

[cum postea superuenisset nec admitteretur ad epulum],

ab ianua misit in medium malum,

dicit [quae esset formosissima] attolleret.

Il s’agit des noces de Thétis et Pélée, « nuberet », placées sous la protection de Junon, qui a elle-même favorisé cette union.

**Quels sont les personnages présents ?**

Jovis, Thetis Peleo , omnis deos, excepta Eride

**Identifiez les personnages. Comment Eris est-elle qualifiée ? Pourquoi n’est-elle pas invitée ?**

« id est Discordia »

**Selon vous, comment va-t-elle se venger ? Quelle valeur s’oppose au mariage ?**

Un élément trouble cette union : la question de la beauté, « formosissima », on remarque dans les paragraphes suivant les termes « formam », « pulcherrimam » qui place la dispute dans le domaine de Vénus. On remarque donc un glissement du pacte conjugal (Junon) vers le désir (Vénus).

1. **Paragraphe 2/ La réaction des déesses**

Iuno Venus Minerua formam sibi uindicare coeperunt,

inter quas magna discordia orta,

Iouis imperat Mercurio [ut deducat eas in Ida monte ad Alexandrum Paridem]

[eumque iubeat iudicare.]

**Quelle est la conséquence de cette Discordia ? Comment les déesses réagissent-elles ?**

De ce désir naît la colère : « vindicare », « infestae » et le concours de promesses.

**Selon vous, qui va l’emporter ?**

La réponse est écrite dans l’adjectif désignant Hélène « formosissimam », qui rattache inévitablement celle-ci à la crise et laisse deviner son issue.

1. **Paragraphe 3 / La dispute : Chaque déesse fait une promesse qui correspond à ses attributs.**

Afin de demander aux élèves de classer les déesses et leur promesse, procède à une analyse des structures de la phrase :

cui Iuno, /si secundum se iudicasset/, pollicita est, in omnibus terris eum regnaturum, diuitem praeter ceteros praestaturum;

Minerua, /si inde uictrix discederet,/ fortissimum inter mortales futurum et omni artificio scium;

Venus autem Helenam Tyndarei filiam formosissimam omnium mulierum se in coniugium dare promisit.

1. **Paragraphe 4 et 5 / Et Paris ? Que pensez-vous du rôle qu’il tient ? Observez cette peinture. Quelle partie du mythe raconte-elle ?**

Il s’agit de l’arrivée de Pâris en ambassade, comme le montre le présent qu’il apporte à Hélène. On peut interroger les élèves sur le temple en arrière-plan, qui peut évoquer celui de Vénus. « a Lacedaemone ab hospite Menelao »



[Hélène](http://cdicollegeconte.free.fr/media/3433-3231/Iliade%20et%20Odysse/Helene.odt) et [Pâris](http://cdicollegeconte.free.fr/media/3433-3231/Iliade%20et%20Odysse/Paris.odt). Peinture sur vase. 380 avant JC.  Tarente.

Il est sur le mont Ida et doit intervenir à la demande de Jupiter : « Iouis imperat Mercurio ut deducat eas in Ida monte ad Alexandrum Paridem eumque iubeat iudicare », il n’est pas libre de son acte mais il fait seul le choix de Vénus : « Paris donum posterius prioribus anteposuit, Veneremque pulcherrimam esse **iudicauit** »

On peut rappeler pour quelle raison un prince troyen se retrouve berger : à la suite d’un oracle, Priam et Hécube apprennent que ce fils provoquera la ruine de Troie. Ils décident alors de l’abandonner.

Cependant, qu’arrivera-t-il ? Attirer l’attention sur la cause de la guerre et de la destruction de Troie : « **ob id** Iuno et Minerua **Troianis fuerunt infestae** ».

Enfin la victoire de Vénus marque aussi la responsabilité des dieux, « Veneris impulsu », « imperat », « jubet », dans l’enlèvement d’Hélène. On remarque que Pâris n’est qu’un instrument des dieux, même s’il prend le rôle de juge : « eumque jubeat judicare », « judicavit ».

On peut conclure, à l’observation du lexique, que violence, beauté et justice sont les éléments déclencheurs de la guerre. Hélène n’est donc qu’une pièce de cet engrenage.

**Séance 2 : Les variantes de l’affaire …**

**Apollodore, Epitome, III, 1-3 ; 6**

|  |  |
| --- | --- |
| III. αὖθις δὲ Ἑλένην Ἀλέξανδρος ἁρπάζει, ὥς τινες λέγουσι **κατὰ βούλησιν Διός, ἵνα Εὐρώπης καὶ Ἀσίας εἰς πόλεμον ἐλθούσης ἡ θυγάτηρ αὐτοῦ ἔνδοξος γένηται, ἢ καθάπερ εἶπον ἄλλοι ὅπως τὸ τῶν ἡμιθέων γένος ἀρθῇ.**  [2] διὰ δὴ τούτων μίαν αἰτίαν μῆλον περὶ κάλλους Ἔρις ἐμβάλλει Ἥρᾳ καὶ Ἀθηνᾷ καὶ Ἀφροδίτῃ, καὶ κελεύει Ζεὺς Ἑρμῆν εἰς Ἴδην πρὸς Ἀλέξανδρον ἄγειν, ἵνα ὑπ' ἐκείνου διακριθῶσι. αἱ δὲ ἐπαγγέλλονται δῶρα δώσειν Ἀλεξάνδρῳ, Ἥρα μὲν πασῶν προκριθεῖσα βασιλείαν πάντων, Ἀθηνᾶ δὲ πολέμου νίκην, Ἀφροδίτη δὲ γάμον Ἑλένης. ὁ δὲ Ἀφροδίτην προκρίνει καὶ πηξαμένου Φερέκλου ναῦς εἰς Σπάρτην ἐκπλέει.  [3] ἐφ' ἡμέρας δ' ἐννέα ξενισθεὶς παρὰ Μενελάῳ, τῇ δεκάτῃ πορευθέντος εἰς Κρήτην ἐκείνου κηδεῦσαι τὸν μητροπάτορα Κατρέα, **πείθει τὴν Ἑλένην ἀπαγαγεῖν σὺν ἑαυτῷ. ἡ δὲ ἐνναέτη Ἑρμιόνην καταλιποῦσα, ἐνθεμένη τὰ πλεῖστα τῶν χρημάτων, ἀνάγεται τῆς νυκτὸς σὺν αὐτῷ.** | III, 1. Mais plus tard Alexandre enleva Hélène, **à l’instigation de Zeus, dit-on : de cette manière, sa fille deviendrait célèbre, pour avoir déclenché une guerre entre l’Europe et l’Asie. D’autres, toutefois, soutiennent que Zeus cherchait ainsi à glorifier la race des demi-dieux.**  III, 2. Quoi qu’il en soit, Éris lança une pomme, prix de la plus belle, et invita Héra, Athéna et Aphrodite à entrer en compétition. Zeus ordonna à Hermès de la porter à Alexandre, sur le mont Ida, pour qu’il soit leur juge. Toutes promirent à Alexandre des dons. Héra lui offrit, s’il lui accordait la victoire, la souveraineté sur tous les hommes; Athéna lui promit la victoire à la guerre ; et Aphrodite l’amour d’Hélène. Il choisit Aphrodite. Sur des navires construits par Phéréclos, Alexandre partit pour Sparte.  III, 3. Le jeune homme resta l’hôte de Ménélas pendant neuf jours ; mais le dixième, le roi dut partir pour la Crète, afin d’assister aux funérailles de son grand-père, Catrée ; **Alexandre persuada Hélène de s’enfuir avec lui. Hélène abandonna sa petite fille, Hermione, âgée de neuf ans ; elle emporta tous les biens qu’elle put et, de nuit, elle s’enfuit avec Alexandre.** |

**Questions de préparation. Demander aux élèves de surligner dans leur texte les expressions grecques qui permettent de justifier leur réponse. Ces questions les guident vers une lecture analytique.**

**1 . A la lecture du premier paragraphe, comment l’enlèvement d’Hélène est-il justifié ?**

* Elle subit un destin décidé par Zeus « « **κατὰ βούλησιν Διός».**
* Deux thèses sont exposées pour expliquer la volonté de Zeus. Les surligner et commenter la structure à l’aide de la traduction :

1. La proposition finale expose le souhait d’accorder à sa fille une gloire universelle par la renommée, « **ἵνα Εὐρώπης καὶ Ἀσίας εἰς πόλεμον ἐλθούσης ἡ θυγάτηρ αὐτοῦ ἔνδοξος γένηται** »
2. La proposition consécutive expose celui de glorifier les demi-dieux, « **ὅπως τὸ τῶν ἡμιθέων γένος ἀρθῇ** »

**2.Confrontez ce paragraphe au dernier paragraphe du texte. Qu’apprend-on sur Hélène ? Qu’en pensez-vous ? A quel tableau choisiriez-vous pour illustrer ces comportements ? Légendez chaque tableau par une citation en grec.**

Elle semble victime de Pâris : le début du texte du mentionne un enlèvement violent : « **δὲ Ἑλένην Ἀλέξανδρος ἁρπάζει** », image rendue dans le tableau vu en ouverture *L’enlèvement d’Hélène* de [Francesco Primaticcio](http://utpictura18.univ-montp3.fr/ResultRechercheAffiche.php?type=auteur&mots=Primatice,%20Francesco%20Primaticcio%20dit%20Le%20(1504-1570)&serie=0):



Mais elle subit aussi la persuasion de Pâris : « **πείθει τὴν Ἑλένην ἀπαγαγεῖν σὺν ἑαυτῷ**», ce qui est rendu davantage dans le tableau *L'Enlèvement d'Hélène* de [Guido Reni](https://art.rmngp.fr/fr/library/artworks?authors=Guido%20Reni)



Le fait qu’elle pense dans ces circonstances à prendre des biens présente Hélène comme un personnage vénal, agissant à la manière des lâches et des voleurs : **« ἐνθεμένη τὰ πλεῖστα τῶν χρημάτων ».**

Apollodore rajoute l’épisode d’Hermione dont le jeune âge, précisé par l’adjectif, rend l’attitude d’Hélène plus amorale et l’enfant plus pitoyable: « **ἡ δὲ ἐνναέτη Ἑρμιόνην καταλιποῦσα ».** Elle apparaît comme une femme vénale et préférant son amant à sa fille.

1. **Et Pâris ? Comment qualifieriez-vous son action ?**

* Les circonstances du rapt :

Pâris apparaît comme un être méprisable qui profite de l’hospitalité de Ménélas, touché par le deuil, pour corrompre son épouse : « **ἐφ' ἡμέρας δ' ἐννέα ξενισθεὶς παρὰ Μενελάῳ** ».

* Quand ?

la fuite a lieu la nuit « **ἀνάγεται τῆς νυκτὸς σὺν αὐτῷ »,** en l’absence l’époux**, «**, **τῇ δεκάτῃ πορευθέντος εἰς Κρήτην ἐκείνου κηδεῦσαι τὸν μητροπάτορα Κατρέα**». Apollodore précise que Ménélas se rendait aux funérailles de son père.

Les adjectifs numéraux, «**ἐφ' ἡμέρας δ' ἐννέα**», « **τῇ δεκάτῃ πορευθέντος** », montrent l’attente de Pâris pour mettre son plan à exécution.

1. **Que pensez-vous du point de vue d’Apollodore dans ces paragraphes ?**

La description des actes d’Hélène à la fin du textene s’accorde guère avec les desseins de grandeurs de Zeus énoncés au début du texte, « **κατὰ βούλησιν Διός»**

On peut noter la distance que prend Apollore avec ces desseins présumés: « **ὥς τινες λέγουσι** », «**καθάπερ εἶπον ἄλλοι ὅπως**». Les sources sont imprécises et les finalités divines ne sont pas développées mais simplement énumérées.

**Synthèse : Que pensez-vous du portrait d’Hélène par Apollodore ? Selon ce texte, quelle est la part de responsabilité d’Hélène? Organisez votre réponse de façon structurée et citez le texte pour justifier vos propos.**

On trouve les points suivants :

* Hélène est victime de Jupiter et Vénus (question 1)
* mais elle semble aussi consentante. (question 2)
* Quant à Pâris son attitude est vue par Apollodore comme une lâcheté (questions 3 et 4)

*Proposition de correction qui reprend les réponses aux questions en les organisant dans une progression:*

**I Hélène, victime des dieux**

1. Hélène est le jouet de Zeus et Aphrodite

* Elle subit un destin décidé par Zeus « « **κατὰ βούλησιν Διός».**
* Deux thèses sont exposées pour expliquer la volonté de Zeus :

1. La proposition finale expose le souhait d’accorder à sa fille une gloire universelle par la renommée, « **ἵνα Εὐρώπης καὶ Ἀσίας εἰς πόλεμον ἐλθούσης ἡ θυγάτηρ αὐτοῦ ἔνδοξος γένηται** »
2. La proposition consécutive expose celui de glorifier les demi-dieux, « **ὅπως τὸ τῶν ἡμιθέων γένος ἀρθῇ** »

* Le destin d’Hélène est réalisé par l’action d’Aphrodite**: « Ἀφροδίτη δὲ γάμον Ἑλένης**. »

1. Victime de Pâris

* Le début du texte du mentionne un enlèvement violent : « **δὲ Ἑλένην Ἀλέξανδρος ἁρπάζει** », image rendue dans le tableau vu en ouverture *L’enlèvement d’Hélène* de [Francesco Primaticcio](http://utpictura18.univ-montp3.fr/ResultRechercheAffiche.php?type=auteur&mots=Primatice,%20Francesco%20Primaticcio%20dit%20Le%20(1504-1570)&serie=0)
* Mais elle subit aussi la persuasion de Pâris : « **πείθει τὴν Ἑλένην ἀπαγαγεῖν σὺν ἑαυτῷ**», ce qui est rendu davantage dans le tableau *L'Enlèvement d'Hélène* de [Guido Reni](https://art.rmngp.fr/fr/library/artworks?authors=Guido%20Reni)

1. Mais Apollore prend ses distances avec les mythographes

La description des actes d’Hélène à la fin du textene s’accorde guère avec les desseins de grandeurs de Zeus énoncés au début du texte, « **κατὰ βούλησιν Διός»**

On peut noter la distance que prend Apollore avec ces desseins présumés: « **ὥς τινες λέγουσι** », «**καθάπερ εἶπον ἄλλοι ὅπως**». Les sources sont imprécises et les finalités divines ne sont pas développées mais simplement énumérées.

**II Une lâcheté ?**

1. La fuite

* la fuite a lieu la nuit « **ἀνάγεται τῆς νυκτὸς σὺν αὐτῷ »,** en l’absence l’époux**, «**, **τῇ δεκάτῃ πορευθέντος εἰς Κρήτην ἐκείνου κηδεῦσαι τὸν μητροπάτορα Κατρέα**». Apollodore précise que Ménélas se rendait aux funérailles de son père.
* Pâris apparaît comme un être méprisable qui profite de l’hospitalité de Ménélas, touché par le deuil, pour corrompre son épouse : « **ἐφ' ἡμέρας δ' ἐννέα ξενισθεὶς παρὰ Μενελάῳ** ».
* Les adjectifs numéraux, «**ἐφ' ἡμέρας δ' ἐννέα**», « **τῇ δεκάτῃ πορευθέντος** », montrent l’attente de Pâris pour mettre son plan à exécution.

1. Une femme vénale, une attitude triviale

* Le fait qu’elle pense dans ces circonstances à prendre des biens présente Hélène comme un personnage vénal, agissant à la manière des lâches et des voleurs : **« ἐνθεμένη τὰ πλεῖστα τῶν χρημάτων ».**

1. Une mère dénaturée

Apollodore rajoute l’épisode d’Hermione dont le jeune âge, précisé par l’adjectif, rend l’attitude d’Hélène plus amorale et l’enfant plus pitoyable: « **ἡ δὲ ἐνναέτη Ἑρμιόνην καταλιποῦσα ».** Elle apparaît comme une femme vénale et préférant son amant à sa fille.

*En prolongement, on comparera ce texte à celui d’Hygin. On peut demander aux élèves lequel ils préfèrent et pourquoi.* Le texte d’Hygin est plus synthétique,

* Le narrateur n’intervient pas pour donner son avis ou discuter les sources,
* Les détails apportés par Hygin modifient le portrait moral d’Hélène mais insiste aussi sur la violence de l’enlèvement,
* Pâris joue le premier rôle dans l’enlèvement alors que c’était Vénus chez Hygin « Veneris impulsu »
* Les propositions des 3 déesses : Pour ceci, nous proposons de comparer la syntaxe de ces passages dans la séance suivante.

**Séance 3 : Langue / Structure des phrases complexes**

**L’objectif est d’analyser la construction syntaxique de 2 passages pour comparer 2 versions du mythe.**

1. **Projeter le tableau suivant avec un texte non appareillé mais accompagné de notes et demander aux élèves de repérer les structures syntaxiques grecques correspondant à celles du latin et les surlignant au tableau ou sur leur feuille. La phrase latine a déjà été analysée en séance 1.**

|  |  |
| --- | --- |
| αἱ δὲ ἐπαγγέλλονται δῶρα δώσειν Ἀλεξάνδρῳ ; Ἥρα μὲν πασῶν προκριθεῖσα βασιλείαν πάντων,  ἐπαγγέλλονται : promettent + prop. inf  δώσειν inf. fut  προκριθεῖσα : part. oar. passif féminin + gén. fem. πασῶν : choisie de préférence, péférée à toutes (les déesses)  βασιλείαν πάντων : la royauté sur tous les hommes | cui Iuno, si secundum se iudicasset, pollicita est in omnibus terris eum regnaturum, diuitem praeter ceteros praestaturum;  cui : relatif de liaison désignant Alexandre Pâris |
| Ἀθηνᾶ δὲ πολέμου νίκην, | Minerua, si inde uictrix discederet, fortissimum inter mortales futurum [esse] et omni artificio scium; |
| Ἀφροδίτη δὲ γάμον Ἑλένης. | Venus autem Helenam Tyndarei filiam formosissimam omnium mulierum se in coniugium dare promisit. |

**On obtient le tableau suivant :**

|  |  |
| --- | --- |
| αἱ δὲ ἐπαγγέλλονται δῶρα δώσειν Ἀλεξάνδρῳ ; Ἥρα μὲν πασῶν προκριθεῖσα βασιλείαν πάντων, | cui Iuno, si secundum se iudicasset, pollicita est in omnibus terris eum regnaturum, diuitem praeter ceteros praestaturum; |
| Ἀθηνᾶ δὲ πολέμου νίκην, | Minerua, si inde uictrix discederet, fortissimum inter mortales futurum [esse] et omni artificio scium; |
| Ἀφροδίτη δὲ γάμον Ἑλένης. | Venus autem Helenam Tyndarei filiam formosissimam omnium mulierum se in coniugium dare promisit. |

1. **Les élèves complètent ensuite le tableau comparatif suivant afin de préparer la rédaction d’une synthèse comparant les 2 textes**

|  |  |
| --- | --- |
| **OBSERVATIONS SYNTAXIQUES** | |
| **Le verbe principal :**  **« ἐπαγγέλλονται» de la 1ère proposition est sous-entendu dans les propositions suivantes.**  **Les mots de liaison :**  **Les propositions sont coordonnées par μέν /δέ**  **L’expression de la condition :**  **La condition est exprimée par le participe aoriste passif et son complément « πασῶν προκριθεῖσα »**  **L’objet promis est exprimé par :**  **une proposition infinitive au futur (traduite par une complétive en français) dans la première proposition puis par des GN dans les suivantes, composés d’un accusatif et d’un génitif** | **Le verbe principal :**  **« pollicita est » de la 1ère proposition est sous-entendu dans la 2ème proposition. Il est repris par « promisit » dans la 3ème proposition**  **Les mots de liaison :**  **Les 2 premières propositions sont juxtaposées. Tandis que l’adverbe « autem », dans la 3ème proposition, attire l’attention du lecteur sur la 3ème offre, celle d’Hélène.**  **L’expression de la condition :**  **Les 2 premières propositions indépendantes contiennent une subordonnée de condition.**  **L’objet promis est exprimé par :**  **une proposition infinitive au futur (traduite par une complétive en français) et par un infinitif présent dans la 3ème proposition car celui-ci complète le verbe « promitto », qui implique une notion de futur.** |

1. **Proposition de synthèse :**

On remarque de nombreuses similitudes de construction, comme l’emploi du futur pour noter la promesse qui sera réalisée.

Le grec est plus synthétique : des GN remplacent des propositions infinitives mentionnant l’objet promis

En latin, les propositions conditionnelles précisent les conditions à remplir pour obtenir le prix.

Cette compétition est moins détaillée chez Apollodore car il approfondit la narration de l’enlèvement, contrairement à Hygin qui choisit de préciser le déroulement de la dispute. C’est davantage la rhétorique de la *disputatio* qui est ici mise en avant.